



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

Téléphone : (204) 248 - 2596

Cellulaire : (204) 470 - 9336

Courriel : aefmpres@mbteach.org

Site Web : aefm-mts.ca

Bourse Claude-Vigier (AEFM)

En reconnaissance des nombreuses contributions d'un de ses anciens présidents d'association, l'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains (AEFM) offrira une bourse nommée la « Bourse Claude-Vigier (AÉFM) » au montant de 1000 \$ à un élève qui terminera ses études secondaires dans une des écoles secondaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) au mois de juin de chaque année scolaire.

Afin d'être admissible, les finissantes ou finissants devront répondre aux critères suivants :

- Être finissant ou finissante dans une école secondaire de la DSFM;
- Poursuivre des études post-secondaires (études universitaires ou collégiales) en français;
- Avoir été impliqué dans un mouvement syndical lors de ses années d'études secondaires (exemples : conseil d'élèves, le CJP, avoir participé à une session parlementaire pour jeunesse au niveau provincial et/ou fédéral, etc.)
- Avoir promu la langue et la culture française au secondaire;
- Démontrer un intérêt envers le domaine de l'éducation.

De plus, la candidate ou le candidat devra fournir les documents suivants lors de sa demande :

- Une lettre de présentation indiquant son intérêt et sa candidature pour la Bourse Claude-Vigier (AEFM) (y incluant un paragraphe qui identifie une implication envers un mouvement syndical).
- Son curriculum vitae;
- Son profil culturel (dissertation de 200 mots décrivant son engagement envers la langue et la culture française);
- Une lettre de référence.

Les élèves intéressés à cette bourse devront faire parvenir leur demande via courriel auprès de la présidence du comité des relations publiques à l'adresse courriel relationspubliques@aefm-mts.ca au plus tard par 16h00, le 1^{er} mai, afin d'être considéré comme candidat pour l'année en cours.